

## Avis de marché

Département de publication : 13  
Annonce No **10-43998**  
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.  
Correspondant : laure COLIER, 281 avenue Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-90, télécopieur : 04-90-44-77-99, courriel : laure.colier@agglopo-le-provence.org.

**Objet du marché : la vérification périodique des machines et engins du service de collecte et traitement des déchets Les prestations de vérifications périodiques auront pour objectif la sécurité des opérateurs concernant les véhicules utilisés correspondant aux équipements de travail selon la réglementation en vigueur.**

*Lieu d'exécution* : les vérifications s'effectueront sur les sites de la CA.

*Caractéristiques principales :*

les vérifications techniques périodiques ont pour objet d'apprécier l'état des éléments des équipements et des dispositifs de sécurité dont la détérioration pourrait entraîner un danger afin de déterminer :

Où une réparation ou un échange est nécessaire dans les meilleurs délais,

Où ces dispositifs de sécurité peuvent remplir correctement leur fonction jusqu'à la prochaine vérification.

En ce qui concerne la flotte actuelle, le prestataire devra :

Os'Assurer sur l'ensemble des éléments, de l'absence de détérioration susceptible de créer un danger en opérant :

1. Une vérification de l'état physique du matériel,
2. Une vérification des éléments fonctionnels concourant au travail par des essais de fonctionnement,
3. Une vérification des réglages et des jeux conditionnant la sécurité,
4. Une vérification de l'état des indicateurs (appareils de mesures, dispositifs de signalisation).

Où établir un rapport formalisant les avis techniques du prestataire.

Dans le cas de nouveau matériel nécessitant une vérification initiale, le prestataire procédera à un contrôle lors de sa mise en service. L'objectif est de s'assurer qu'il soit installé conformément aux spécifications prévues et qu'il peut être utilisé en sécurité

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : les vérifications s'effectueront sur les sites de la CA, c'est-à-dire à :

- l'antenne de Mallemort, Pont de la Tour (13370),

- et aux services techniques de Saint Chamas la poudrerie, (13250).

Cette procédure adaptée est passée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Le montant total des dépenses passées dans le cadre de ce marché ne pourront pas dépasser 15 000 euros (H.T.).

*Durée du marché ou délai d'exécution* : .

à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 et jusqu'au 31 décembre 2012.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 1<sup>er</sup> septembre 2010.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : durée :

Le contrat est établi pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2012.

Les prestations démarreront à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour s'achever le 31 décembre 2012, soit une durée de deux ans et quatre mois (28 mois).

La date de fin de marché se confondra avec la date de fin des prestations.

*Paieiment* :

Les prestations et fournitures seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront honorées dans un délai

global de 35 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Date prévisionnelle de début des prestations : 1<sup>er</sup> septembre 2010

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- un Dc5 ou document équivalent dûment rempli et signé
- un DC 4 ou document équivalent dûment rempli et signé

Critères de sélection des candidatures

Garanties et capacités techniques et financières

Références professionnelles

Critères d'attribution :

Les critères utilisés pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

Prix des prestations : 70 %

\* coût sur la base de la grille d'analyse du critère prix 70 pts

Valeur technique : 30 %

\* Détail des vérifications effectuées 20 pts

\* Justificatifs réglementaires (agrément, textes officiels, etc.) 5 pts

\* Rapport de vérification (clarté, délais, etc.) 5 pts

Date limite de réception des offres : **15 avril 2010 à 16 heures**

Date de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Retrait des dossiers :

Les dossiers de consultation peuvent être retirés gratuitement au Service " Collecte et traitement des déchets " : Parc d'activités de la Gandonne, 38 rue Garbiero à Salon de Provence (13300), après demande par courriel ou télécopie adressée à : laure.colier@agglopo-le-provence.org ou au 04.90.44.77.99.

Condition de remise des candidatures et des offres :

Les plis devront être transmis sous plis recommandés à : communauté d'agglomération - agglomération provence, Service " Collecte et traitement des déchets ", 281 avenue marechal foch - B.P. 274, 13666 salon de provence

Ou

Déposés contre récépissé au Service " Collecte et traitement des déchets ", Parc d'activités de la Gandonne, 38 rue Garbiero à Salon de Provence (13300).

Les horaires d'ouverture des bureaux sont : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h.

Aucune offre dématérialisée ne sera admise.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

communauté d'agglomération - agglomération provence

service collecte et traitement des déchets

281 avenue marechal foch- B.P. 274

13666 salon de provence

Tél : 04.90.44.77.90 télécopieur : 04.90.44.77.99

Renseignements administratifs : Laure colier / Magali LEAL

Renseignements techniques : Didier seddik / Yaya BOUKHECHAM

Courriel : laure.colier@agglopo-le-provence.org.